



## Fonds Solidarité Logement de la Vienne

Maison de l'habitat - Téléport 2 – Av René Cassin 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

### PROPOSITION DE LOCATION (A remplir par le bailleur privé)

**Coordonnées du bailleur** : (Joindre le RIB du bailleur et/ou de l'agence immobilière, car les aides accordées leurs seront versées directement par virement)

Nom :

Adresse :



**Locataire (s)** Nom(s) et prénom(s) :

**Adresse du Logement proposé :**

Type de logement : Appartement  Maison individuelle

Typologie du logement : Chambre  Studio  T1  T1 bis  T2  T3  T3 bis  T4  T5  Plus

Meublé : oui  non

S'agit-il d'une colocation : oui  non  nombre de colocataires :

Mode de chauffage : Surface du logement : M<sup>2</sup>

Le loyer **sans les charges** s'élève à : €

Montant mensuel des charges (payées au bailleur, si ordures ménagères payées annuellement, donner une estimation mensuelle) : €

Nature de la provision pour charges par mois (payées directement au bailleur) :

Eau froide :  Eau chaude :  Ordures ménagères :

Chauffage :  Entretien commun :  Electricité commun :

Autres charges (, si ordures ménagères payées annuellement, donner une estimation mensuelle) :

DPE (Diagnostic de Performance énergétique, document obligatoire pour la signature d'un bail depuis 2011) fait le :

A  très économique ; B  très économique ; C  économique ; D  moyen ; E  énergivore ; F  très énergivore ; G  très énergivore

Montant du dépôt de garantie : € Montant des frais d'agence : €

Date prévue d'entrée dans les lieux :

Durée du bail : ans (Le FSL de la Vienne n'intervient que sur les baux de trois ans pour les logements vides, un an pour les meublés).

Cautionnement demandé : oui  non  (garantie en cas d'impayés de loyer)

Nom de la caution sollicitée ou acceptée :

**Attention**, la mise en place du versement de l'aide au logement directement au bailleur est obligatoire pour le paiement des aides accordées par le FSL. Ce document fait partie de la demande d'aide au logement de la CAF ou de la MSA, il est également téléchargeable sur notre site internet « FSL86 ».

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, destiné à instruire votre demande de FSL dans le cadre du maintien dans le logement. Le CD86 est le responsable de traitement. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique (Article 6-1 E du RGPD).

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 et au règlement (UE) 2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi que d'un droit de limitation de leur traitement, dans les conditions prévues par ces textes.

A , le

Signature du bailleur  
ou de l'agence immobilière (avec cachet) :